



Régime de retraite des employés des Fonds non publics des Forces canadiennes

Rapport aux participants

2014



Le régime en bref

Participants :

Au 31 décembre 2014, le régime de retraite comptait 3 454 participants au total, dont 2 022 participants actifs et en invalidité, 905 pensionnés et bénéficiaires et 527 participants ayant différé leur rente.

Cotisations à la caisse de retraite :

En 2014, les participants actifs et l'employeur ont cotisé à la caisse de retraite un total de 20,6 millions de dollars, dont 8,1 millions en paiements spéciaux de l'employeur.

Rentes de retraite versées :

En 2014, 6,6 millions de dollars au total ont été versés aux retraités et à d'autres bénéficiaires. Une somme supplémentaire de 4 millions de dollars a été versée en remboursements forfaitaires pour le compte des participants décédés ou ayant quitté leur emploi.

Rendement des placements :

Pour 2014, le taux de rendement total de la caisse de retraite était de 9,9 %. Le taux de rendement réel annualisé ciblé pour quatre ans (c.-à-d. le taux de rendement après rajustement en fonction de l'inflation) était de 5,4 %, et la caisse a obtenu un rendement de 7,4 % sur quatre ans.

Actif net disponible pour le service des prestations :

Au 31 décembre 2014, la valeur marchande de l'actif net disponible pour le service des prestations s'élevait à 268,8 millions de dollars.

Évaluation actuarielle suivant l'approche de la continuité :

L'évaluation actuarielle la plus récente du régime de retraite déposée auprès de l'organisme de réglementation, datée du 31 décembre 2014, a fait état d'un excédent de 47,4 millions de dollars évalué suivant l'approche de la continuité et d'un coefficient de capitalisation de 122,7 %. Cette évaluation repose sur l'hypothèse que le régime de retraite sera maintenu indéfiniment.

Évaluation actuarielle de la solvabilité :

L'évaluation actuarielle la plus récente du régime de retraite déposée auprès de l'organisme de réglementation, datée du 31 décembre 2014, faisait état d'un déficit de 42,1 millions de dollars suivant l'approche de la solvabilité et d'un coefficient de capitalisation de 86,3 %. Cette évaluation repose sur l'hypothèse qu'on mettra fin au régime de retraite à la date de l'évaluation.

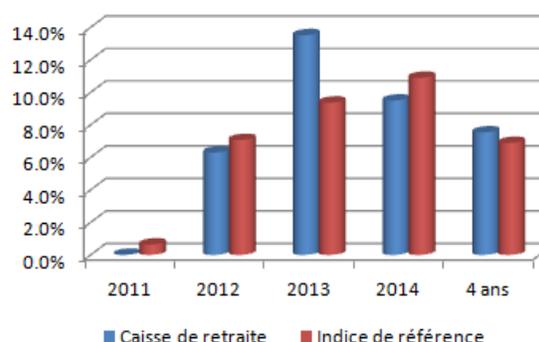
Paiements spéciaux :

Au 31 décembre 2014, le ratio de solvabilité moyen sur trois ans était de 87,8 %, ce qui a donné lieu à des paiements spéciaux de 7,5 millions de dollars en 2015.

Cotisations c. rente de retraite versé (millions)



Rendement de la caisse de retraite c. indice de référence



INTRODUCTION

La caisse de retraite des employés des Fonds non publics des Forces canadiennes a obtenu un rendement positif des placements de 9,9 % en 2014, et la valeur marchande des placements est passée de 231,5 M\$ à 264,5 M\$.

La caisse de retraite des employés des Fonds non publics des Forces canadiennes (la « caisse » ou le « régime ») a eu un bon rendement en 2014 : ses actifs ont enregistré une hausse de 32,7 M\$. Grâce au rendement positif des placements et aux paiements spéciaux de l'employeur, le régime est entièrement capitalisé selon l'approche de la continuité. Toutefois, le passif a également progressé, donnant lieu à un déficit persistant suivant l'approche de la capitalisation du déficit de solvabilité. La présente édition du Rapport aux participants donne les points saillants du rendement de la caisse en 2014 et un aperçu des activités de gouvernance entreprises au cours de l'année afin d'assurer la durabilité du régime à long terme.

Points saillants – 2014

2014		2013
16,1 M\$	Cotisations totales de l'employeur	19,7 M\$
4,6 M\$	Cotisations totales des employés	4,7 M\$
268,8 M\$	Actif total du régime	234,3 M\$
32,7 M\$	Augmentation de l'actif du régime	34,9 M\$
9,9 %	Rendement des placements	13,5 %

Le saviez-vous?

44,5 ans

Âge moyen des participants actifs

7,2 ans

Moyenne des années de service

72,1 ans

Âge moyen des pensionnés

17

Nombre des pensionnés âgés de plus de 90 ans

7 287 \$

Moyenne des prestations annuelles versées à vie aux pensionnés

325 291 \$

Total annuel des prestations de raccordement versées aux pensionnés

SURVOL DE L'ANNÉE

La caisse a produit des résultats solides en 2014. Si les actifs de la caisse ont progressé, les passifs ont augmenté davantage. Ceci signifie que, malgré un bon rendement des placements et la capitalisation intégrale selon l'approche de la continuité, le régime de retraite continue d'accuser un déficit de solvabilité et l'employeur fait des paiements spéciaux pour qu'il redevienne entièrement capitalisé.

Le bon rendement du marché des actions en 2014 a été interrompu par des périodes de volatilité importante et d'agitation géopolitique. Par exemple, durant les six premiers mois de l'année, le marché des actions canadiennes était fort, puis le prix du pétrole a dégringolé au cours des six derniers mois. Entre-temps, les taux d'intérêt ont continué de nuire à la capitalisation du régime de retraite et, malgré la croyance générale selon laquelle les taux d'intérêt commenceraient à grimper en 2014, la chute des taux en fin d'année a contribué à un déficit persistant de la capitalisation du déficit de solvabilité.

L'actif de la caisse de retraite devrait être équilibré et géré selon les conditions du marché, le passif du régime et la tolérance de la caisse au risque.

Une année chargée

Ce fut une année chargée pour le régime. Nous avons fait de grands pas en 2014 au regard de la gouvernance du régime et des placements de la caisse. Les plus importants sont la mise à jour de la gouvernance du régime, la mise sur pied d'un nouveau cadre de gestion des placements et la réalisation d'une étude sur la gestion actif-passif.

Mise à jour de la gouvernance du régime

Un examen approfondi de la gouvernance du régime a été effectué en 2014 et un nouveau cadre de gouvernance a été mis sur pied afin de définir les tâches, les responsabilités et les obligations redditionnelles de l'ensemble des parties prenantes dans la gouvernance. L'application concrète de ce cadre permettra d'assurer la surveillance, la gestion et

l'administration cohérentes du régime dans l'intérêt supérieur des participants, des pensionnés et des bénéficiaires.

Cadre de gestion des placements

Nous continuons de suivre une approche à long terme équilibrée pour la gestion de l'actif de la caisse de retraite. En 2014, par suite d'un examen approfondi de la stratégie de placement, nous avons apporté des changements au portefeuille de référence et à la politique de placement afin de permettre une meilleure gestion des risques découlant de la volatilité du marché. Ces changements comprennent l'augmentation de la gestion active des placements et le rééquilibrage de la composition de l'actif de la

caisse, à savoir l'accroissement des placements à l'étranger et dans les marchés émergents, ainsi que de la répartition de l'actif immobilier.

Les modifications apportées à la politique de placement ont entraîné des changements de la structure de gestion des placements. À la suite de l'appel d'offres, Investissements Russell Inc. a été retenu en juin 2014 pour gérer les placements de la caisse et, en novembre 2014, Bentall Kennedy a été embauché à titre de gestionnaires des biens immobiliers.

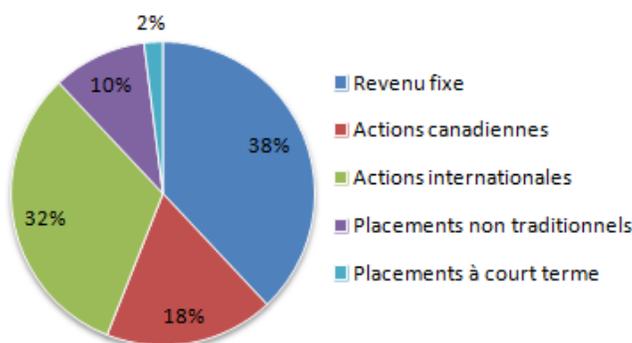
À venir en 2015

L'actif de la caisse de retraite devrait être équilibré et géré selon les conditions du marché, le passif du régime et la tolérance de la caisse au risque. En 2015, nous continuerons de chercher de bons modes de financement et des stratégies de gestion des risques, de même que de nous constituer un portefeuille solide, pour assurer la durabilité à long terme du régime et la protection des rentes promises aux participants. Cela comprend une étude de modélisation de la gestion actif-passif.

Étude de modélisation de la gestion actif-passif

La modélisation de la gestion actif-passif permet de prévoir les répercussions de différentes conjonctures et conditions d'investissement sur l'actif et le passif d'un régime, en se fondant sur la stratégie de placement, la capitalisation et la structure du régime. En prévoyant les effets sur l'actif et le passif selon divers scénarios, on peut déterminer la progression de la caisse au fil du temps ainsi que les répercussions de diverses stratégies de placement sur la capitalisation et la solvabilité du régime. Les résultats de l'étude contribueront à déterminer quelle est la meilleure approche à l'égard de la capitalisation du régime, tout en nous assurant que l'actif accumulé est suffisant pour verser les rentes promises aux participants.

Répartition actuelle des actifs



QUOI DE NEUF?

LE RAPPORT AUX PARTICIPANTS! C'EST UNE RESSOURCE IMPORTANTE QUI PERMET AUX PARTICIPANTS DE SE TENIR AU COURANT DE LA CAISSE ET DE SES ACTIFS – IL LEUR PERMET ÉGALEMENT DE SE RENSEIGNER SUR LE RÉGIME ET SUR LES ACTIVITÉS CONNEXES.



À quel point connaissez-vous votre régime de retraite?

Les activités permettant aux participants de mieux connaître leur régime aident ces derniers à bien comprendre les dispositions relatives au régime, favorisent la transparence de la gérance financière du régime et veillent à mettre à la disposition des participants suffisamment d'information pour la prise de décisions éclairées. Le rapport aux participants, présenté pour la première fois en 2014, n'est qu'une initiative parmi plusieurs. D'autres outils et renseignements ont été affichés sur le site Web des Ressources humaines en 2014, à savoir la définition des options de retraite, de l'information sur la gouvernance du régime et les paliers de recours des participants.

En 2015, le site Web du régime fera peau neuve; vous y trouverez de nouveaux renseignements et outils, de même que des liens vers les sites Web essentiels du gouvernement.

Rester en contact avec les participants au régime....

L'une des tâches les plus difficiles de l'administrateur du régime consiste à rester en contact avec les participants lorsqu'ils quittent leur emploi. Par exemple, en 2014, plus de 20 % des participants ayant différé leur rente n'ont pas reçu leur relevé de pension annuel parce nous n'avions pas d'adresse valable dans nos dossiers. Il est également difficile de tenir à jour les adresses des participants qui ont pris leur retraite. Nous avons donc effectué en 2014 une vérification des employés retraités et des survivants afin de confirmer les adresses postales et de veiller à ce que les rentes payées par dépôt direct soient versées à la bonne personne.

Vous pouvez nous aider en nous communiquant votre nouvelle adresse domiciliaire dès qu'elle change.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements sur votre régime de retraite à prestations déterminées, plusieurs options s'offrent à vous :

- Communiquez avec Coughlin et associés par courriel à fnpretraite@coughlin.ca ou par téléphone au numéro sans frais **1-888-613-1234**.
- Visitez le site Web des RH au <https://www.sbmfc.com/fr/EmployeeZone/Pages/default.aspx>.
- Communiquez avec le professionnel des ressources humaines de votre localité.